

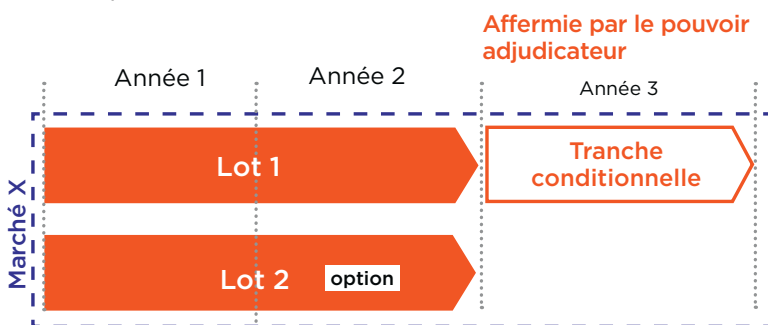
LANCER UNE CONSULTATION, MODE D'EMPLOI

ESTIMER LE MONTANT DE LA CONSULTATION POUR CHOISIR LA PROCÉDURE ADÉQUATE

Le montant estimé du marché détermine la procédure de consultation à mettre en œuvre et les mesures de publicité associées.

Ce montant s'estime :

- hors taxes,
- sur la totalité des lots, tranches et options sur la totalité des besoins,
- sur la durée totale du marché, périodes de reconduction comprises,
- En intégrant l'acheminement dans le cadre d'un contrat unique.



Périmètre dont le montant doit être estimé HT

Le pouvoir adjudicateur peut choisir un contrat dont la durée est ferme ou bien une période ferme reconductible qui pourra être suivie d'une ou plusieurs périodes optionnelles. Par exemple, un contrat d'un an ferme suivi de deux périodes optionnelles d'un an chacune.

→ Pour déterminer le montant de son marché de fourniture d'électricité, il faut inclure :

- l'ensemble des prestations (fourniture et services associés),
- l'acheminement dans le cas d'un contrat unique.

L'ESSENTIEL

- Estimer le montant du marché de façon à déterminer la ou les procédures correspondantes et les mesures de publicité associées.
- Choisir la forme du contrat souhaité : marché public classique ou accord-cadre avec marchés subséquents.
- Déterminer la durée optimale du marché.
- Définir les modalités de la mise en concurrence : allotissement, options, possibilité de variante...

NOTA

La prise en compte d'une faculté de reconduction prévue dans un marché peut induire un surcoût dans la mesure où le fournisseur réserve l'énergie au moment où il est informé que l'option est levée.

